

Le coût du vieillissement culminera en 2040

■ Les dépenses sociales vont augmenter de 1,9 point entre 2017 et 2070. Le risque de pauvreté des pensionnés va diminuer.

La population vieillit et cela engendre une hausse des dépenses sociales. Afin de prévoir un financement adéquat, le Comité d'étude sur le vieillissement (CEV) est chargé de rendre un rapport annuel qui établit des projections relatives au coût budgétaire du vieillissement ainsi qu'au risque de pauvreté de la population. Il a rendu lundi son rapport 2018, qui présente des perspectives à l'horizon 2070. Que dit-il ?

Les dépenses sociales passent de 25,1 % du produit intérieur brut (PIB) en 2017 à 27,0 % du PIB en 2070. Le coût budgétaire du vieillissement s'élève donc à 1,9 point de pourcentage sur cette période. Mais la situation est plus contrastée qu'elle n'en a l'air. D'abord, parce que si les dépenses de pensions et de soins de santé augmentent de 3,6 points, ce n'est pas le cas des dépenses de chômage et d'allocations familiales, qui baissent de 1,7 point. Ensuite, parce que si les dépenses sociales grimpent de 3,5 points jusqu'en 2040 (en raison sur-

tout de la hausse de la population âgée à la suite du baby-boom), elles baissent par la suite de 1,7 point.

En fonction des paramètres

Ces chiffres figurent dans le scénario de référence. Mais le comité a imaginé des scénarios alternatifs. Ainsi, si la croissance de la productivité du travail est plus faible de 0,3 point de pourcentage entre 2017 et 2070, le PIB sera inférieur de 15 % à celui du scénario de référence. Il en résulte un coût budgétaire du vieillissement de 4,4 points de pourcentage du PIB. Au contraire, si le taux de chômage est un peu plus faible à long terme (6 % au lieu de 7 %), le PIB sera 1 % plus élevé en 2070 et le coût budgétaire du vieillissement s'élèverait alors à 1,5 point de pourcentage du PIB. Ceci pour illustrer le fait que le financement du vieillissement n'est pas seulement une question de maîtrise des dépenses sociales, mais aussi de création de croissance économique.

Dernier point à relever: le risque de pauvreté des pensionnés diminuera jusqu'en 2050, pour se stabiliser ensuite (infographie). En cause, notamment, le relèvement des allocations minimales pour personnes âgées et le taux d'activité croissant des femmes.

L.G.

“Les réformes entreprises par le gouvernement diminuent le coût du vieillissement.”

Daniel Bacquelaine (MR)

Le ministre MR se réjouit du rapport du CEV.

